

14 & 15 Octobre 2023

1. Organisateur et autorisation

Le tournoi par équipe est organisé par le club de Chazay d'Azergues (BADACHAZ69). Il est autorisé par la FFBad sous le numéro XX (N° dossier: 2300850).

2. Règlement général des compétitions

Le tournoi se déroulera selon les règles du Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad ainsi que du règlement particulier ci-après. Tous les participants au tournoi s'engagent à respecter le «Code de conduite des joueurs» et le «Code de conduite pour les entraîneurs, les officiels d'équipes et les officiels techniques» qui seront affichés sur le lieu du tournoi.

3. Conditions d'inscription

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la FFBad sur la saison 2023-2024, de Cadets à Vétérans pouvant jouer en catégorie Sénior. Le jour du tournoi, tout participant doit être en règle avec la FFBad et être en possession de sa licence.

4. Sanctions, forfait et remplacement

Tout joueur ayant connaissance d'une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi. En cas de forfait d'un joueur, celui-ci devra prévenir le plus tôt possible l'organisateur du tournoi de sa non-participation et éventuellement indiquer le nom de son remplaçant.

Les droits d'inscription, passé le délai de la date limite d'inscription, sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (exemple : certificat médical, attestation de travail,...). Le joueur forfait ou blessé pendant la compétition devra envoyer celui-ci à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes au plus tard 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition (cachet de la Poste faisant foi).

Adresse : Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton, 37 routes du Vercors, 38500 St Cassien ou à :

"sophie.bluy@badminton-aura.org".

Lors de l'envoi du justificatif, le joueur doit bien préciser son nom, son numéro de licence, le nom du tournoi et la date du tournoi.

En cas de manquement, le joueur est passible d'une suspension de toute compétition (tournois et interclubs) pour 2 mois (6 mois en cas de récidive).

5. Règlement médical

Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt sans l'accord écrit d'un médecin mentionnant les dates et le nom du tournoi.

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra l'indiquer au Juge Arbitre avant son premier match du tournoi, en cas de contrôle antidopage L'utilisation inopiné. substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique du joueur est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports. En cas de contrôle antidopage positif consécutif au tournoi. les récompenses indûment perçues seront retournées au club organisateur par le joueur, à ses frais.

6. Lieu et planning de la compétition

Le tournoi se déroulera au Complexe Sportif Pierre de Coubertin, 6 rue Pierre de Coubertin 69380 CHAZAY D'AZERGUES.

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du 1^{er} « Bad Puissance 4 » en observant ce règlement particulier et en respectant les décisions du juge-arbitre.



14 & 15 Octobre 2023

<u>Samedi 14 Octobre 2023</u> (8h - 20h) : 24 équipes les mieux classées.

<u>Dimanche 15 Octobre 2023</u> (8h - 17h30) : 12 équipes les moins bien classées.

7. Tenue vestimentaire, volants et accessoires, début de match, temps de préparation

Une tenue de badminton (maillot et short), conforme au RGC de la FFBad en vigueur, est exigée sur les terrains pour toutes les séries. Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage). En cas de désaccord, le volant officiel est obligatoirement le volant plume de marque RSL Tourney 3. Des boîtes de volant seront disponibles à la vente à la buvette.

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match (2 raquettes conseillées, serviette, boisson, alimentation, etc...).

Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain sans l'accord du Juge Arbitre.

Les joueurs disposent de 3 minutes suite à l'appel de leur match pour débuter leur match. Le test des volants sera effectué dès l'arrivée

sur le terrain. Passé un délai de 5 minutes suivant le premier appel du match, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré forfait par le Juge Arbitre.

Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min. Il pourra être réduit avec l'accord express des intéressé(e)s et prolongé sur décision du Juge-Arbitre.

8. Format de la compétition : Tournoi par équipe

La compétition sera un tournoi par équipe de 4 à 6 joueurs composée à minima de 2 femmes et 2 hommes.

Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents.

Chaque équipe désignera un capitaine et devra se trouver un nom.

Les rencontres entre équipes seront composées de 4 matchs :

- 1 Double Homme,
- 1 Double Dame,
- 1 Mixte 1,
- 1 Mixte 2.

Un joueur peut faire au maximum 2 matchs par rencontre.

L'ordre des matchs sera organisé comme suit :

- 1. Double Homme,
- 2. Double Dame,

- 3. Mixte 2,
- 4. Mixte 1.

Le tournoi sera organisé par <u>poules de 4</u> <u>équipes</u>, chaque équipe rencontrera les 3 autres de sa poule. Au maximum, si l'équipe est composée de 4 joueurs, 6 matchs par joueur seront effectués dans la journée.

A l'issue des rencontres, un classement sera effectué pour déterminer les vainqueurs de chaque poule.

8.1. Modalités d'inscription

Les inscriptions des équipes devront être obligatoirement envoyées à l'organisateur. Il est possible de modifier son équipe jusqu'à la date limite d'inscription.

Le montant des frais d'inscription est fixé à 100 € par équipe (peu importe le nombre de joueurs, participation fédérale incluse).

Les inscriptions devront obligatoirement s'effectuer avant le Mercredi 4 Octobre 2023 à 23h59 sur la billetterie du tournoi sur HelloAsso:

https://www.helloasso.com/associations/bad achaz/evenements/bad-puissance-4-tournoi-p ar-equipes

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du 1^{er} « Bad Puissance 4 » en observant ce règlement particulier et en respectant les décisions du juge-arbitre.



14 & 15 Octobre 2023

8.2. Remise des compositions d'équipe

Les compositions d'équipes pour la première rencontre devront être saisies sur <u>Badnet</u> par le Capitaine d'équipe avant le tournoi, <u>au plus</u> tard le Mercredi 11 Octobre 2023 (23h59).

Pour les rotations suivantes, les capitaines devront saisir sur <u>Badnet</u> leur composition d'équipe.

8.3. Présence et participation des joueurs d'une équipe lors de la compétition

Tous les joueurs d'une équipe s'engagent à être présents pendant toute la durée de la compétition.

Toute situation d'absence devra être signalée immédiatement auprès du Juge Arbitre et de l'organisateur.

Tous les joueurs qui composent une équipe doivent jouer <u>au moins 2 matchs</u> sur l'ensemble de la journée.

En cas de non-respect de la règle de participation d'un joueur à au moins 2 matchs (sauf cas de force majeure), <u>2 points de pénalités</u> seront infligés à l'équipe au classement général.

Les cas suivants seront considérés comme des forfaits volontaires :

- Une absence partielle d'un joueur inscrit (1 seul match joué) qui met en défaut l'intégrité des compositions de son équipe au cours de la journée de compétition.
- Une absence totale d'un joueur inscrit même si elle ne met pas en défaut l'intégrité des compositions de son équipe.
- Un renoncement sans raison valable ou cas de force majeure à jouer un match.

Les règles de l'article 2.17.2 du RGC s'appliquent pour ces cas. Le joueur est déclaré « forfait volontaire ». Il ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition et pour le cas où son équipe ne comporte que 4 joueurs, celle-ci sera exclue de la compétition.

8.4. Poules/Séries

Les équipes engagées seront réparties en poules de 4 équipes, selon leur niveau.

Les 4 meilleures équipes constitueront la Série 1, les 4 suivantes la Série 2, etc. Cette répartition sera appliquée aux équipes inscrites, priorité sera donnée aux équipes inscrites le plus tôt. La capacité maximale du tournoi est de 36 équipes avec 24 équipes au maximum le Samedi (réparties en 6 poules de

4 équipes) et 12 équipes maximum le Dimanche (réparties en 3 poules de 4 équipes). En fonction du nombre d'inscrits, toutes les séries pourront être regroupées le Samedi.

8.5. Valeur des équipes

La valeur d'une équipe est établie par la somme du <u>meilleur classement du double et du mixte pour les deux meilleures femmes et deux meilleurs hommes de l'équipe</u>, suivant le barème ci-dessous.

Série	Points
N1	12
N2	11
N3	10
R4	9
R5	8
R6	7
D7	6
D8	5

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite du 1^{er} « Bad Puissance 4 » en <u>observant ce règlement particulier</u> et en <u>respectant les décisions du juge-arbitre</u>.



14 & 15 Octobre 2023

D9	4
P10	3
P11	2
P12	1
NC	0

Voici un exemple avec une équipe de 5 joueurs :

Joueur	Clt. Double	Clt. Mixte	Valeur
Femme 1	D8	D9	5
Femme 2	D7	R6	7
Homme 1	R5	D7	8
Homme 2	D7	D8	6
Homme 3	P10	D9	4

Dans notre exemple, la valeur de l'équipe (5 + 7 + 8 + 6 = 26) est calculée comme suit :

- Points des <u>deux meilleurs hommes</u>: «
 Homme 1 », 8 points pour son meilleur classement R5 ; « Homme 2 », 6
 points pour son classement D7
 (classement de Homme 3 non pris en compte),
- Points des deux dames : « Femme 1 »,
 5 points pour son meilleur classement
 D8 ; « Femme 2 », 7 points pour son meilleur classement R6.

Le classement de simple n'est pas pris en compte.

En cas d'égalité de classement, nous prendrons en compte la somme des CPPH du meilleur classement entre le double et le mixte pour les deux meilleures femmes et deux meilleurs hommes de l'équipe.

8.6. Valeur des mixtes

Pour les matchs de mixte, <u>le classement</u> suivant la cote CPPH du Mixte 1 devra être supérieur ou égal à celui du Mixte 2, à la date du tirage au sort. En cas d'erreur constatée après le match, l'équipe fautive perdra le match 21-0 / 21-0.

8.7. Date de référence des classements joueurs

Les classements pris en compte seront ceux obtenus à la date du <u>Jeudi 5 Octobre 2023</u> (date du tirage au sort).

La base de données fédérale Poona (https://poona.ffbad.org/) sera la seule à faire foi pour déterminer les classements des joueurs.

8.8. Attribution des points

Par match:

Victoire	1 point
Défaite ou Forfait	0 point

Par rencontre:

Victoire	3 points
Égalité	1 point
Défaite ou Forfait	0 point

<u>1 point bonus sera attribué en cas de victoire</u> 4-0.



14 & 15 Octobre 2023

8.9. Départage en cas d'égalité à la fin du tournoi

Si deux équipes terminent à égalité de points, l'équipe ayant remporté la rencontre les opposant est déclarée vainqueur vis-à-vis de l'autre.

Si deux équipes terminent à égalité de points et que la rencontre les opposant s'est terminée par un match nul, le départage se fera dans l'ordre au set-average, puis au point-average sur la rencontre les opposant.

S'il y a une nouvelle fois égalité, l'équipe désignée vainqueur vis-à-vis de l'autre sera tirée au sort en la présence des deux équipes par le juge-arbitre ou un de ses adjoints.

Si trois équipes ou plus terminent à égalité, le départage se fera dans l'ordre au match-average, puis au set-average, puis au point-average sur l'ensemble des rencontres. S'il y a une nouvelle fois égalité, le classement final des équipes sera tiré au sort en la présence des trois équipes par le juge-arbitre ou un de ses adjoints.

(Ce principe de départage est appliqué également après la première journée s'il y a une égalité entre deux équipes).

8.10. Forfait d'un joueur en cours de tournoi

Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge Arbitre.

Dans un esprit de convivialité, le Juge Arbitre pourra autoriser le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle ou par le transfert d'un joueur d'une autre équipe (avec accord des capitaines et des joueurs concernés).

Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi.

Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, les matchs concernés par le joueur blessé seront comptabilisés comme un WO.

9. Échéancier

L'échéancier du tournoi, affiché le jour du tournoi, est donné à titre d'information et pourra être modifié pour le bon déroulement du tournoi. Par conséquent, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif. Une fois le tournoi commencé pour chaque série, les matchs peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.

Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque. Si un joueur doit quitter la salle, il le fera sous sa propre responsabilité. Il devra en informer son capitaine d'équipe, le Juge Arbitre et la table de marque. Il devra être de retour dans le gymnase une heure avant le début de la prochaine rencontre.

10. Plateau de jeu

Seuls auront accès au plateau de jeu :

- les joueurs inscrits au tournoi et appelés par la table de marque pour disputer leur match sur un terrain,
- les coachs (2 par équipe au maximum) EXCLUSIVEMENT lors des arrêts de jeu réglementaires,
- les membres du comité d'organisation,
- le Juge Arbitre,
- le personnel médical autorisé par le Juge Arbitre.

Vu la configuration de la salle et l'espace entre les terrains, le coaching sera INTERDIT en dehors des arrêts de jeu réglementaires.

Si la disposition du plateau de jeu le permet, et pour respecter le principe de convivialité du tournoi, les coéquipiers et supporters pourront être autorisés au bord des terrains pour



14 & 15 Octobre 2023

encourager leurs joueurs sans perturber les rencontres.

Le Juge Arbitre pourra annuler cette dernière disposition si des abus sont constatés.

Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 points dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour après 40 sec à l'arrêt de jeu de 11 points et après 1min40 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par le Juge-Arbitre.

11. Arbitrage et juge arbitrage

Le Juge Arbitre principal de la compétition sera Gildas PERCHE. Tout joueur inscrit au tournoi pourra demander l'avis du Juge Arbitre durant la compétition.

Les matchs seront en auto arbitrage durant l'ensemble du tournoi.

Les matchs seront auto-arbitrés. En cas de litige durant le match, les joueurs pourront faire appel au Juge-Arbitre à n'importe quel moment, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Seuls les capitaines d'équipe pourront porter réclamation auprès de la table de marque ou du Juge Arbitre.

12. Fautes et lets

Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes ...) sera compté FAUTE en jeu et LET au service, où il pourra être engagé 2 fois maximum. Le filin touché sera annoncé LET dans l'échange comme au service, autant de fois que nécessaire.

13. Mode de comptage des points

Un match se dispute au meilleur des 3 sets. Un set est remporté par le côté qui atteint en premier 21 points, sauf dans les 2 cas suivants:

- Si le score atteint 20 égalité, le côté qui, le premier, mène de 2 points, remporte ce set,
- Si le score atteint 29 égalité, le côté qui marque le 30ème point remporte ce set.

Le côté qui gagne un échange ajoute un point à son score. Un côté gagne un échange si le côté adverse commet une « faute » ou bien si le volant cesse d'être en jeu parce qu'il touche la surface du terrain dans les limites du demi-terrain adverse.

Le côté qui remporte un set sert en premier dans le set suivant.

14. Particularités du tournoi

14.1 Photographes

Un ou plusieurs photographes arpenteront le gymnase pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer le comité d'organisation lors de votre pointage à la table de marque.

14.2 Récompenses

Les vainqueurs de chaque série seront récompensés.

15. Responsabilité

Le comité d'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident durant la journée de compétition.

Les joueurs sont priés de respecter les lieux (salle et vestiaire) et de ne pas dégrader le matériel mis à disposition (filets, poteaux, caisses plastiques, ...).

16. Adoption du règlement

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement dans la totalité de ses articles.



14 & 15 Octobre 2023

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite du tournoi pour la satisfaction de tous.

17. RAPPELS

<u>Date limite d'inscription</u>: Mercredi 4 Octobre

2023

Date du tirage au sort : Jeudi 5 Octobre 2023

GEO: Benoît VALLE

Juge Arbitre: Gildas PERCHE